

# Compte rendu de Réunion publique de présentation du projet sur les rues Franklin, Lemercier et Brouardel

> Quartier 1.2 Amidonniers, Compans-Caffarelli

**Le 1<sup>er</sup> février 2018**

> **Lieu :** Salons du Palais des Sports

> **Participation :** 30 personnes

> **Élues présentes :**

*Annette LAIGNEAU, Adjointe au Maire et Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge de l'Urbanisme*

*Ghislaine DELMOND, Maire du quartier 1.2 Amidonniers, Compans-Caffarelli*

> **Services municipaux présents :**

*Estelle MEYER, Service Mobilité, Gestion Réseaux, Toulouse Métropole*

*Sylvain BORDES, Infrastructures, Travaux Energies, Toulouse Métropole*

*Grégory CASSORET et Bénédicte SARRAMON, Direction des Opérations d'Aménagement, Toulouse Métropole*

*Caroline ANTONY et Teddie LORIN, Direction de l'Action Territoriale, Mairie de Toulouse*

Mme Delmond accueille les participants, et remercie les services de la Ville et de Toulouse Métropole pour les études qui ont été menées.

Mme Delmond indique que la réunion porte sur les aménagements de voiries des rues Brouardel, Lemercier et Franklin, dans le cadre du PUP (Projet Urbain Partenarial) mené avec Eiffage. En effet, la collectivité a étudié des propositions et va présenter les options proposées pour ce projet.

Mme Delmond rappelle que lorsqu'il y a un projet nouveau sur le quartier, elle a le souci d'informer et de dialoguer avec les riverains. Le projet d'Eiffage s'intègre dans le projet global Brouardel-Europe. Elle rappelle que la collectivité, même si elle n'est pas propriétaire du foncier sur ces parcelles, souhaite accompagner les différents porteurs de projets afin de réaliser des aménagements cohérents et de qualité.

Le 16 mars 2017, Eiffage a donc présenté son projet en réunion publique aux riverains et aux associations de quartier. Eiffage a mené sa propre concertation en partenariat avec Néorama: une démarche de porte à porte chez les riverains du quartier afin d'évaluer les craintes et les attentes des riverains, puis une série d'ateliers.

En effet, il est important pour les porteurs de projets d'intégrer au mieux leurs propositions dans le paysage urbain, en lien avec les acteurs du quartier.

Mme Delmond précise que les rues aux abords directs du projet seront aménagés par Toulouse Métropole, qui souhaite accompagner tous les projets d'aménagement des espaces publics sur ce secteur.

En effet la volonté de la collectivité est d'améliorer les accès piétons et cycles, et de maintenir le stationnement à long terme.

Dans ce contexte, Mme Delmond indique que les services vont présenter les hypothèses d'aménagement pour les rues Brouardel (section Nord), Franklin et Lemercier . A l'issue de la présentation, la concertation sera lancée pour recueillir les avis et préférences des habitants.

Mme Delmond laisse ensuite la parole à Mme Meyer pour la présentation du diaporama.

Mme Meyer précise que cette présentation se fera en deux temps :

- 1ère partie : partage du diagnostic
- 2ème partie : partage des réflexions engagées par les services sur 2 hypothèses d'aménagement

Mme Meyer rappelle le périmètre de l'étude qui a été menée :

- Brouardel, section Nord
- rue Franklin
- rue Lemercier

Afin de permettre à l'assistance de mieux comprendre la classification des voies, Mme Meyer présente la hiérarchisation du réseau de voirie :

1. Les voies primaires, ou voies principales : ce sont les voies structurantes (telles que le boulevard de la Marquette, la rue de Sébastopol, la rue du Béarnais ou l'allée de Barcelone)
2. Les voies inter-quartier : elles relient deux quartiers. On peut y observer un trafic de transit entre deux quartiers proches (ex : rue Debat-Ponsan)
3. Les voies de desserte locale : voies à trafic faible, utilisées en partie par les riverains (ex : rues Franklin, rues Lemercier, rue Brouardel)

L'objectif de la collectivité est de maintenir les rues Franklin, Lemercier et Brouardel en voie de desserte locale et donc de veiller au respect de la limitation de vitesse et du confort apporté aux cycles et aux piétons.

Mme Meyer précise que cette zone est réglementée en zone 30, il n'y aura pas de changement concernant cette réglementation.

Mme Meyer note que les niveaux de trafic sont faibles sur les 3 axes, mais quelques excès de vitesse sont observés. Pour exemple, on compte environ 1000 véhicules par jour sur ces 3 voies alors qu'on peut compter environ 15000 véhicules par jour sur le boulevard de la Marquette.

S'agissant du stationnement, Mme Meyer signale qu'il existe aujourd'hui 68 places de stationnement sur ce périmètre d'étude. Cette offre de stationnement est gratuite et majoritairement matérialisée par de la peinture, ce qui génère du stationnement illicite, constituant un problème pour l'accès des riverains à leur domicile. Mme Meyer précise qu'il n'existe pas de places pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur les rues Franklin, Lemercier et Brouardel. Les places PMR existantes et les plus proches se trouvent sur le boulevard de la Marquette et sur l'allée de Barcelone.

En tenant compte de ce diagnostic, les services ont étudié les options envisageables pour requalifier les voies. Mme Meyer présente les objectifs du projet :

1. améliorer et sécuriser les cheminements piétons
2. améliorer l'éclairage du quartier
3. réaliser un stationnement intégré
4. requalifier le carrefour à l'angle des rues Brouardel / Lemercier / Franklin

#### Les rues Franklin et Lemercier :

Mme Meyer propose les deux scénarios envisageables.

Dans le scénario 1 : le double sens serait maintenu dans chaque rue, ce qui aurait pour conséquence de réduire l'offre de stationnement de moitié. Des passages à vue seraient créés pour limiter la vitesse des véhicules.

Dans le scénario 2 : proposition de mise en sens unique des rues Franklin et Lemercier, qui réduirait l'offre de stationnement d'environ 30 % et un report de trafic de la rue Lemercier vers la rue Franklin. L'offre de stationnement serait donc plus conséquente et la création de chicanes permettraient de casser la vitesse.

Les avantages communs aux deux scénarios sont :

- des trottoirs confortables (2m) et éclairés
- un stationnement intégré pour réduire les risques de stationnement illicite
- la création de places de stationnement PMR
- le maintien de la limitation de vitesse à 30km/h avec des aménagements adaptés
- le maintien du statut de voie de desserte

Mme Meyer précise que pour la mise en place du sens unique, ce sens a été retenu afin de créer une boucle et garantir aux habitants de la rue Lemercier plusieurs directions possibles.

#### La rue Brouardel :

Concernant la rue Brouardel, sur la section boulevard de la Marquette jusqu'à la rue Lemercier les propositions sont les suivantes :

- des trottoirs confortables : largeur : 2m côté Ouest et 2,4m côté Est
- un stationnement intégré côté Ouest
- une chaussée à double sens de 5,5m, (ces dimensions modestes permettront de limiter la vitesse et de maintenir un statut de voie de desserte)
- le traitement en zone 30 (les cycles seront sur la chaussée avec les véhicules)
- la végétalisation la rue : quelques arbres pourront être plantés afin de végétaliser la rue

A noter que cette proposition est une première phase. Une seconde phase permettra de créer du stationnement côté Est de la rue lorsque l'îlot Béarnais évoluera. Ainsi, à terme, des places de stationnement seront créées pour répondre aux futurs besoins.

Mme Delmond remercie Mme Meyer pour sa présentation et invite les participants à échanger autour de ce projet.

#### Questions/ Réponses :

Une riveraine de la rue Brouardel s'interroge sur le périmètre d'étude. En effet, elle indique que s'il doit y avoir une suppression des places de stationnement, il y aura un report du stationnement sur la partie sud de la rue Brouardel.

Mme Delmond et Mme Meyer précisent que seules les rues à proximité de l'opération immobilière ont été ciblées.

Un autre riverain souhaite connaître les autres projets immobiliers à proximité pour avoir une vision d'ensemble et ainsi analyser les propositions.

Mme Laigneau rappelle que ce secteur est une friche industrielle au cœur de la Ville. La Ville souhaitait donc un réaménagement des espaces, et la question du devenir de ces territoires s'est évidemment posée.

Ainsi, une étude a été menée. En effet, l'architecte urbaniste Dominique Perrault a réalisé une étude à l'échelle globale de ce secteur.

Pour rappel, Mme Laigneau indique que si la réalisation du projet d'Eiffage (1ère réalisation du secteur) a été autorisée, c'est parce qu'elle correspondait au Plan Guide suggéré par Dominique Perrault. Elle indique que des ateliers de travail entre Eiffage et Dominique Perrault ont été menés, afin de s'assurer de la conformité de l'opération avec le projet d'ensemble.

Mme Laigneau précise également que la collectivité a sensibilisé l'opérateur Engie afin que le projet soit un démonstrateur de ce qui peut se faire dans le domaine de la SmartCity et du développement durable.

Le site devrait donc devenir un lieu exemplaire en terme de respect et de modernité du développement urbain.

Mme Laigneau insiste sur l'intérêt que ce projet représente pour le quartier. C'est une démarche vertueuse. Elle souligne la qualité du travail réalisé avec Eiffage et Dominique Perrault. Mme Laigneau rajoute que pour chaque projet, elle mesure les intérêts des deux parties : les acheteurs et les vendeurs.

Une participante s'interroge sur le traitement réservé au carrefour de ces trois rues et sur la cohérence de ce projet avec les futurs cheminements piétonniers préconisés dans le Plan Guide. Elle souhaite également avoir des précisions sur le Projet Urbain Partenarial (PUP) réalisé avec Eiffage.

Mme Meyer indique que le réaménagement du carrefour est bien compris dans le périmètre d'étude. Elle fait remarquer que l'emprise chaussée est très importante par rapport au flux de circulation. Le projet des services est de favoriser l'apaisement et de rendre plus confortable la circulation des piétons. Elle précise que cet espace sera réaménagé en cohérence avec les futurs cheminements piétonniers. Toulouse Métropole anticipe les évolutions du quartier.

Concernant le PUP, M. Cassoret explique que ce dispositif accompagne les projets de constructions, notamment pour réaliser les travaux sur les réseaux et la voirie. Les promoteurs cofinancent les aménagements et ainsi contribuent à la requalification urbaine et à la qualité de vie.

Un riverain s'interroge sur les suites de la concertation sur ce projet : il souhaite savoir comment connaître les décisions qui vont être prises, il voudrait connaître les résultats de la concertation et combien de personnes se sont exprimées sur ce sujet.

Mme Delmond explique que cette réunion permet de recueillir les premières contributions. Ensuite, une période de 3 semaines sera laissée aux habitants pour recueillir des contributions complémentaires. Le diaporama sera mis en ligne sur le site de la Ville de Toulouse. . Un retour aux riverains sera effectué lors d'une prochaine réunion publique. Mme Delmond précise qu'aucune décision n'a encore été prise, les services attendent les contributions des riverains afin de pouvoir analyser la meilleure solution qui pourra être retenue.

Un autre riverain s'interroge sur la notion d'apaisement de ces rues, comme évoqué par les services. En effet, il se demande comment peut-on parler d'apaisement alors que ce quartier

s'apprête à accueillir près de 220 logements supplémentaires.

Mme Meyer précise la notion de « secteur apaisé » : elle indique que ces rues resteront des voies de desserte et affirme la volonté de maintenir cette qualification. Elle indique que les services souhaitent privilégier les axes structurants pour le trafic de transit.

La notion « apaisé » renvoie à l'idée de réduction de vitesse et d'une cohabitation plus facile entre tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes).

Un participant se demande comment l'environnement sera plus agréable avec des logements supplémentaires sans stationnement prévu. Il questionne les services sur une éventuelle possibilité de création de stationnements à l'échelle du quartier.

Mme Delmond rappelle que le projet d'Eiffage prévoit 236 places de stationnement pour 220 logements construits.

Mme Meyer rappelle que dans la rue Brouardel une seconde phase de travaux permettra la création de stationnement supplémentaire.

La question de l'utilisation de la voiture est soulevée. En effet, une participante soumet l'idée d'inciter les gens à privilégier les transports en commun plutôt que les véhicules. Elle ajoute que le quartier est encore mal desservi en transports en commun.

Mme Delmond indique qu'elle a demandé une étude globale sur la circulation, le stationnement et les transports en commun à Jean-Michel Lattes, Adjoint au Maire en charge des Déplacements et Président de Tisséo. Elle précise que les études concernant les lignes de bus Linéo progressent sur le quartier.

Un autre riverain s'interroge sur le calendrier des deux opérations : projet immobilier et aménagement des voies.

M. Collot, représentant du groupe Eiffage, ajoute que lorsqu'Eiffage a signé le PUP avec la collectivité, une relation contractuelle s'est formalisée. Il précise que cette convention porte aussi bien sur le financement que sur le planning. Un phasage a été établi dans les grandes lignes, et des engagements en terme de planning opérationnel ont été pris (coordination des travaux etc..). M. Collot ajoute qu'il y aura des contraintes pour les riverains, mais Eiffage fera son possible pour réduire les nuisances au maximum.

M. Cassoret indique qu'un phasage des deux opérations doit s'affiner. Lors de la prochaine réunion, des informations plus précises pourront être données.

Un participant évoque la question des cyclistes et craint qu'ils n'utilisent les trottoirs, qui seront élargis, pour circuler.

Mme Meyer indique que l'emprise sur la voie n'est pas suffisante pour créer des pistes cyclables. Il est donc prévu d'orienter les cyclistes sur la voie de circulation, conformément au code de la route. Dans les rues à sens unique, le double sens cyclable est autorisé. Mme Delmond note cette crainte et demande aux services d'y prêter une attention particulière.

Des interrogations sont formulées également concernant l'accueil scolaire des enfants des nouveaux ménages qui vont s'installer dans ces logements.

Mme Laigneau précise qu'il y aura une absorption dans les écoles existantes. Elle ajoute que si le développement de cette zone se poursuit, la Mairie de Toulouse envisagera la création d'une école supplémentaire au prochain mandat. Mme Delmond ajoute que pour l'instant les

écoles alentours ne sont pas saturées.

Un riverain souhaite savoir quand M. Lattes présentera les résultats de l'étude sur les déplacements et la circulation, demandée par Mme Delmond.

Mme Delmond n'a pas de date précise à communiquer, elle souligne que c'est une étude complexe et importante, mais espère qu'un rendu pourra être donné lors de la prochaine Commission de Quartier.

Mme Delmond rappelle que les contributions sur ce projet peuvent se faire dans les 3 prochaines semaines sur son adresse mail : [ghislaine.delmond@mairie-toulouse.fr](mailto:ghislaine.delmond@mairie-toulouse.fr).

Les élues remercient tous les participants et clôturent la réunion .